

Souss-Massa-Drâa : Sit-in des médecins publics

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-06-2011 00:01:57

Suite aux événements regrettables et à la répression dont étaient victimes les médecins du secteur public de la part des forces de l'ordre lors de leur marche pacifique à Rabat le 25 mai 2011 et qui a fait plus d'une quarantaine de blessés parmi les blouses blanches dont le Dr.Driss El Hamdi, radiologue exerçant à l'Hôpital Hassan II d'Agadir, et conformément au communiqué émanant du Bureau national du Syndicat indépendant des médecins du secteur public, le bureau d'Agadir, en coordination avec les bureaux locaux de la région Souss-Massa-Drâa, a organisé, mardi à 10h, un sit-in devant les sièges de la Direction régionale et la Délégation préfectorale du ministère de la Santé à Agadir.

Lors de ce sit-in, les médecins du secteur public ont exprimé leur solidarité avec leurs confrères blessés et réclamé l'ouverture d'une enquête sur cette agression barbare et la traduction des responsables devant la justice. Ils ont également condamné vigoureusement la politique de répression menée contre les médecins imputé les conséquences de cette agression inhumaine au gouvernement et au ministère de la Santé.

Parmi les revendications des médecins du secteur public figurent notamment l'équivalence du doctorat en médecine avec le doctorat national, l'amélioration des conditions de travail dans les hôpitaux, la garde, l'astreinte, le mouvement, ...

Le Dr.Abdelkader Jamaâ, médecin à l'Hôpital Hassan II d'Agadir et secrétaire général du bureau local du Syndicat indépendant des médecins du secteur public, a déclaré à ce sujet : «Ce sit-in est un hommage à notre confrère, le Dr.El Hamdi, radiologue à l'Hôpital Hassan II d'Agadir qui a été victime d'une agression des forces de l'ordre lors d'une marche pacifique des médecins qui réclamaient leurs droits à Rabat». Et d'ajouter : « Ce sit-in est tenu également pour réclamer des droits : d'abord, améliorer les conditions de travail. En effet, tout le monde sait que dans les hôpitaux, il y a une nette dégradation des conditions de travail ; ensuite reconnaître le doctorat en médecine comme doctorat national. On a été surpris d'apprendre qu'après huit années d'études, notre doctorat ne valait pas le doctorat national, et donc qu'on n'était pas des docteurs. Par ailleurs, on réclame que le mouvement se déroule dans la transparence totale ; enfin, la surcharge de travail (garde et astreinte), d'autant qu'il y a des médecins qui ne sont pas indemnisés pour ce travail. Donc, on réclame une indemnisation pour ce travail. »